



Vogue de Gy

Programme

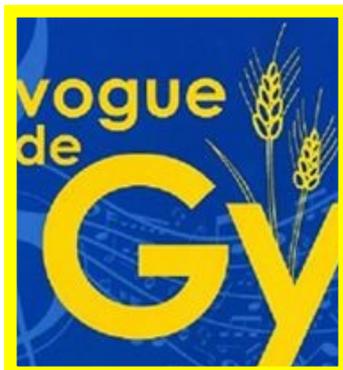
16h.00 Ouverture de la fête et des buvettes, fanfare de l'union musicale de Veigy-Foncenex et, pour les jeunes, château gonflable, jeux de pompiers, poneys, yourte à jeux et plein d'autres surprises.

18h.30 Ouverture des stands repas

20h.00 Concert sous la grande tente

22h.00 Ouverture du night-club

samedi 4 juin 2022



Perturbations

Cette journée festive entraîne inévitablement quelques dispositions liées à l'organisation et à la circulation.

Nous vous remercions d'avance de prendre note des aménagements ci-dessous et de votre compréhension vis-à-vis des désagréments provoqués.

Place Gyvi et ses alentours

Samedi 04.06.2022 dès 9h.00 jusqu'au dimanche 05.6.2022-10h.00

- ◆ le secteur de la route de Gy, du giratoire à l'Auberge, sera entièrement fermé à la circulation
- ◆ la déchetterie au centre du village sera provisoirement enlevée (dès le jeudi 2 juin 2022) pour permettre la mise en place d'un stand
- ◆ le parking Gyvi restera inaccessible
- ◆ La ligne du bus A verra son terminus déplacé au giratoire (arrêt Chêna), les arrêts Baraque-à-Cloud, Turaines, Gy-Temple, Gy-poste seront supprimés

Nous espérons vous voir nombreux lors de cette manifestation villageoise

Agenda

- 15.05.2022 Votation populaire
- 15.05.2022 Marathon de Genève
- 21.05.2022 Sortie des jeunes sur invitation
- 21.05.2022 Caves ouvertes
- 04.06.2022 Vogue
- 17.06.2022 Petit-déjeuner des aînés

Séances du Conseil municipal 2022

Les séances sont ouvertes au public.

Début de la séance 19h.15

Mairie - Salle du Conseil

- 12.05.2022 Séance ordinaire
- 23.06.2022 Séance ordinaire

Parc Gyvi

Vous l'avez sans doute remarqué, le parc Gyvi a été agrémenté de trois îlots, constitués d'arbustes et plantes vivaces qui produisent, selon l'espèce, des baies, des fruits, des feuilles et des fleurs comestibles. Selon le désir de la commission environnement, les élèves de l'école ont participé aux plantations et leur aide ne s'arrêtera pas là, ils seront mis à contribution pour divers travaux d'entretien tout au long de l'année dans un but didactique.

Cet été, n'hésitez pas à déguster le fruit de ces plantations !



Une tulipe pour la vie

Pour la troisième année consécutive, la floraison de printemps aborde les couleurs de la solidarité. Comme de nombreuses communes suisses, Gy a en effet participé à l'opération « Une tulipe pour la vie », lancée par l'association L'aiMant Rose, dont le but est de promouvoir le dépistage précoce du cancer du sein, une maladie qui touche une femme sur huit en Suisse.

Des tulipes ont été plantées à l'automne dernier en respectant la proportion d'une tulipe rose pour 7 tulipes blanches.

Ce massif est actuellement en fleurs, pour le plus grand plaisir des yeux.



Déchetterie du centre du village

Le container marqué « **réservé à l'Auberge de Gy** » est destiné aux ordures ménagères et est **strictement réservé à l'usage du restaurant** ! Bien qu'il soit muni d'un cadenas, de temps à autre, celui-ci n'est pas verrouillé et des sacs à ordures ou divers déchets y atterrissent !

Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être jetées, pour les locataires des immeubles, dans les containers situés au sous-sol des bâtiments locatifs et que chaque propriétaire doit avoir un container pour son utilisation propre.

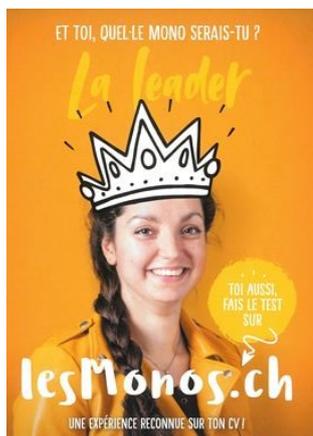
D'autre part, le petit container noir est à disposition pour le débarras des sacs utilisés pour le transport du tri, qui ne seraient pas recyclables, et non pas pour recevoir les gros sacs de 35 l. et plus.

Nous vous remercions de ne rien déposer en dehors des bennes et nous aider à conserver ce point de récupération propre.

La levée des ordures ménagères a lieu chaque lundi.



Jeunes & bénévolat



Chaque année, les associations genevoises organisant des camps de vacances et centres aérés peinent à trouver des monitrices et moniteurs. Le GLAG-GE (groupement de liaison genevois des Associations de jeunesse), avec le soutien de la ville et de l'état de Genève, a donc créé le site internet lesMonos.ch afin de susciter chez les jeunes un intérêt pour le monitorat. Cette plateforme d'information permet ainsi de découvrir ce qu'est le rôle de mono et de connaître les conditions pour le devenir. Le site internet indique également les nombreuses compétences professionnelles et qualités personnelles que le monitorat permet de développer.



Et connaissez-vous le congé-jeunesse ?

Les apprenti-e-s et employé-e-s – de moins de 30 ans ont droit à 5 jours de congé supplémentaires par année garantis par la loi afin d'encadrer bénévolement une activité de jeunesse pour le compte d'une organisation du domaine culturel, sportif ou social, y exercer une fonction de direction, de conseil ou suivre la formation nécessaire.

Renseignement sur www.lesmonos.ch et www.conge-jeunesse.ch

Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Courriel : info@gy.ch - Site internet : www.mairie-gy.ch

Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous